

L'ambrosie

Origine et morphologie

Originnaire d'Amérique du Nord, l'ambrosie est une petite plante de type herbacé, qui vit et meurt sur une période d'un an.

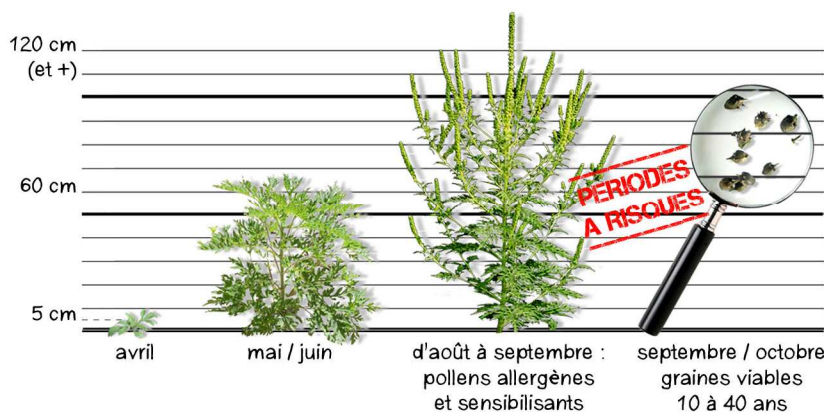
Elle colonise de préférence les terrains en friche, les chantiers et les cultures. On la rencontre aussi souvent en bord de route ou de cours d'eau.

Avec son aspect ordinaire, elle a tendance à se faire discrète. On peut avoir du mal à la reconnaître, à tel point qu'elle est souvent confondue avec d'autres espèces.

Mais en y regardant de plus près, certains détails ne trompent pas :

- une feuille très découpée du même vert sur les deux faces,
- des tiges souples, velues et rougeâtres par endroits,
- pendant l'été, de minuscules fleurs jaunes, suivies de nombreuses graines dressées en épis.

Il est essentiel de savoir identifier l'ambrosie, et ce quel que soit son stade de végétation :



Impacts directs

L'ambrosie pose avant tout un problème de santé publique : très agressifs, ses pollens sont non seulement allergènes, mais aussi sensibilisants par contacts répétés.

Comme dans beaucoup de pays européens, on constate en Rhône-Alpes une croissance inquiétante de cette plante, qui provoque des allergies chroniques et parfois graves (rhinites aiguës, asthme, etc.).

Par ailleurs, l'ambrosie produit une très grande quantité de graines, capables de vivre une quarantaine d'années dans le sol ! Cette longévité exceptionnelle associée à une germination précoce lui permettent d'envahir durablement les milieux naturels et agricoles.

Par exemple, il est impossible de lui appliquer un traitement ciblé sans détruire les cultures de tournesol. Résultat : elle prolifère librement et provoque une baisse parfois conséquente des rendements.



Développement durable



CONSEIL GENERAL

Plus d'infos sur : www.cg73.fr



Plusieurs démarches contre cette colonisation

L'enjeu principal, c'est d'empêcher l'ambrosie d'émettre ses pollens et de produire ses graines.

Actions de fond

Ouvrir l'œil pour réagir vite et au bon moment

En raison de sa petite taille, l'ambrosie reste souvent très difficile à identifier avant la fin du printemps. Il est pourtant capital d'interrompre son cycle avant fin juillet, pour limiter non seulement le risque allergique en période de floraison, mais aussi l'expansion de la plante par la dispersion de ses graines.

Alors attention à ne pas colporter de terres contaminées... et surtout, soyez vigilants : plus vous pourrez repérer l'ambrosie tôt dans la saison, plus vous vous donnerez du temps pour prévoir et appliquer des mesures d'éradication.

Actions répétées sur la durée

Arracher avant fin juillet

Bien adapté aux petites surfaces, l'arrachage manuel de l'ambrosie est très efficace.

Il y a quatre précautions à respecter :

- . intervenez avant le 1^{er} août,
- . de préférence, portez des gants,
- . surveillez les repousses liées aux graines des années précédentes,
- . séchez les déchets avant de les évacuer en déchetterie.

Tondre ... et recommencer

Pour des surfaces importantes, vous pouvez tondre ou faucher au moins trois fois par an les zones colonisées, avec une hauteur de coupe entre 3 et 10 centimètres.

Cette méthode est efficace à long terme, mais elle doit être répétée plusieurs années de suite et trois fois par an, voire plus si c'est possible, car l'ambrosie se régénère très rapidement à partir des graines stockées dans le sol.

Là encore, il faut intervenir avant la floraison début août.

Actions ponctuelles

Occuper le terrain

L'ambrosie craint la concurrence végétale.

Lorsqu'un terrain est provisoirement mis à nu, il est donc nécessaire de le planter le plus tôt possible.

Dans tous les cas, choisissez plutôt des espèces adaptées aux conditions locales (sol, climat, etc.) : elles se développeront plus vite et résisteront mieux aux agressions d'espèces invasives comme l'ambrosie.

Protéger la terre

L'ambrosie s'implante de préférence sur les sols mis à nu car elle résiste mal au manque de lumière.

Sur des chantiers de longue durée, il peut être utile de prévoir des plantations ou un bâchage provisoires.

Sur les massifs récemment plantés, vous pouvez réduire le risque de colonisation par l'ambrosie en utilisant des paillages : bâche, toile de jute, copeaux de bois...

La lutte contre l'ambrosie est obligatoire en Savoie "pour tous les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit".

(arrêté préfectoral du 23 mai 2007)

Les actions menées par le Département depuis 2005 :

Veille : suivi du cadre législatif, connaissance des pratiques françaises et internationales, participation au colloque européen « Ambrosie 2008 »

Formation interne : 150 agents de terrain formés

Sensibilisation : réunions d'information, campagne de communication grand public en 2009

Gestion : entretien du réseau routier sur 3200 km, surveillé depuis 2006 par 15 référents

